Retour d'expérience de la commune de Beaumont-du-Gâtinais sur la gestion d'un cimetière sans pesticide

Le 18 juin 2018

Hugues MONCEL
Maire

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

BEAUMONT-DU-GÂTINAIS

- 1187 habitants
- 5 agents « voirie » dont 2 sur cimetière

- 2008: Engagement avec le Département
- 2016: Zéro phyto
- 2017: 1ère fleur et Village de caractère
- 2018:Trophée ZÉRO PHYT'Eau

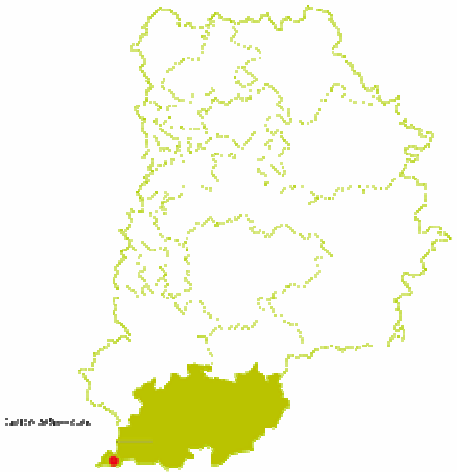

UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE

- **Diagnostic des pratiques en 2008**
- **2012 : Rencontre avec le CAUE et le Département :** réflexion sur des aménagements
- **2015 : Premières vivaces** au cimetière
- **2016 : enherbement test sur vieux cimetières** *(2 allées)*
- **2017 : enherbement de l'ensemble des allées** du vieux cimetière
- **2018 : Suivi de la démarche avec le Département**

Vue du cimetière en 2012 (photo CAUE)

Vue du cimetière en 2018

LES LEVIERS POUR AVANCER

- **Motivation des agents et élus impliqués dans le projet**
  - Embauche d'un nouvel agent à la suite d'un contrat unique d'insertion
- **Veille technique**
  - Accompagnement Département + CAUE
  - Formations et journées techniques
  - Visites de cimetières (ex : cimetière paysager de Verrières-le-Buisson)
- **Expérimentation et progression par étapes**
  - Essai préalable sur 2 allées de l'enherbement
  - Mise en place progressive des vivaces

Journée technique au cimetière de Fontainebleau (2012)

Cimetière de Verrières-le-Buisson
(photo : commune de Verrières-le-Buisson)

LES LEVIERS POUR AVANCER

- **Communiquer efficacement**
  - Notamment pendant la phase de transition (réponses aux courriers ou rencontres avec les habitants)
  - Expliquer la démarche aux habitants, mais aussi aux visiteurs extérieurs (Toussaint)
  - Mise en place d'un panneau à l'entrée du cimetière
  - Trophée ZÉRO PHYT'Eau :des supports de communication supplémentaires (panneaux…)

LES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE AU CIMETIÈRE

➢ Enherbement des allées

Utilisation d'un mélange de gazon à pousse lente pour sol terre-pierre sur les allées secondaires

LES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE AU CIMETIÈRE

➢ Mise en place de vivaces (pieds de murs et entre-tombes)

Vivaces provenant du fleurissement communal (jardinières), installées au cimetière et multipliées

Sedums (horticoles)

Céraistes cotonneux
(+ gazon d'Espagne au premier plan)

Campanules des murailles

Bergénies

LES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE AU CIMETIÈRE

➢ Mise en place de vivaces (pieds de murs et entre-tombes)

Vivaces provenant du fleurissement communal (jardinières), installées au cimetière et multipliées

Centaurées et heuchères

Euphorbes

Céraiste cotonneux et pâquerettes

Vues d'ensemble

Les aménagements mis en place au cimetière

➢ Acceptation de plantes spontanées

Pâquerettes

Géraniums sauvages

LES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE AU CIMETIÈRE

➢ Acceptation de plantes spontanées

Cas de la gestion des valérianes

- Appréciées quand elles sont en fleur
- Acceptation plus difficile avant floraison en raison de la hauteur
- Explications verbales à la population
- Limiter sa présence à des zones bien définies : pieds de murs, carré défini dans le cimetière ancien

LES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE AU CIMETIÈRE

➢ Acceptation de plantes locales

Voire même multiplication de certaines (sedums)

Orpins (Sedums)

Coquelicots

Cymbalaires des murailles

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN
01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT